

milles de distance, et de rendre possible l'existence même du Canada. (*Applaudissements*)

Je crois aussi que certains d'entre nous n'auraient jamais été aussi fiers de leur pays si, en 1949, nous n'avions pas consenti à faire une ou deux choses révolutionnaires et très renversantes à l'égard des relations fédérales-provinciales existantes, comme l'honorable député de Burnaby-Coquitlam le sait bien, afin de permettre à un gouvernement provincial d'exister à Terre-Neuve et de faire entrer cette province dans la Confédération.

Or, le prix que nous avons à payer pour conserver la moitié du continent comme pays distinct est à bien des égards, au point de vue économique et financier sans doute, plus élevé qu'il ne l'aurait été si nous avions opté pour l'autre choix: capituler et demander notre annexion aux États-Unis à certaines conditions.

M. Peters: Pour la seule raison que nous sommes incapables d'exploiter nos chemins de fer?

L'hon. M. Pickersgill: Ma foi, le député dit que c'est simplement parce que nous ne pouvons exploiter nos chemins de fer. Même si un député a parlé de la plus grande efficacité des trains dans lesquels il a voyagé en Égypte, en Inde, et ainsi de suite, il ne pensait vraiment pas que nous le prendrions au sérieux. Quelques griefs que nous puissions formuler contre les chemins de fer canadiens, je ne crois pas que l'efficacité de leur exploitation soit mise en doute. On peut contester à plus d'un titre la façon dont les chemins de fer sont exploités, mais j'estime que les Canadiens sont aussi capables que n'importe qui d'exploiter des chemins de fer.

Je puis, dans une phrase, dire ce que j'ai à dire. A mon avis, la base d'une politique nationale des transports, c'est d'avoir éventuellement le meilleur mode de transport possible grâce aux meilleures installations que nous puissions nous permettre eu égard à notre production totale, de manière que nous ne dépensons pas tout notre revenu ou une trop grande part de notre revenu simplement pour le transport. J'imagine que les Canadiens aspirent à une vie qui comporte d'autres avantages que le transport. Selon moi, partout où c'est possible, c'est-à-dire partout où c'est raisonnablement possible, le transport doit être aux frais des usagers et le gouvernement doit examiner de très près chaque demande de subvention pour s'assurer que ce qu'on demande en vaut vraiment le coût à l'échelon national. S'il est indispensable, pour conserver une partie de la Colombie-Britannique ou de l'île de Vancouver, de

[L'hon. M. Pickersgill.]

subventionner la construction de transbordeurs, je pourrais changer d'avis sans avoir le cœur brisé. Et si je puis ouvrir une parenthèse, je crois que, pour la première fois, la population de la Colombie-Britannique sait que le tiers du coût de ces transbordeurs a été assumé par le Trésor fédéral. Elle ne l'aurait jamais su si on n'avait pas annoncé cette politique l'autre jour et si le premier ministre ne s'était plaint d'être si mal traité. Si nous en venions à la conclusion que M. Bennett ferait construire les transbordeurs au Japon à moins que nous lui versions des subventions, il serait préférable, à mon sens, de réexaminer la question plutôt que de le laisser aller au Japon.

Une voix: Il devrait y aller aussi.

L'hon. M. Pickersgill: Ma foi, s'il s'agit simplement de laisser aller M. Bennett...

M. More: Le ministre nous dirait-il si le premier ministre de Terre-Neuve informe ses concitoyens que les frais sont partagés? Je n'ai jamais rencontré personne de Terre-Neuve qui ne pensait que tout venait de Joey.

L'hon. M. Pickersgill: Je dirai au député que le gouvernement fédéral, depuis l'accession au pouvoir des libéraux, a versé aux quatre provinces atlantiques 90 p. 100 du coût de la route transcanadienne. Dans la province de Terre-Neuve, pour chaque tronçon de route construit depuis trois ans—je tiens à préciser que la route est maintenant terminée—il y avait une pancarte ainsi conçue: «Nous finirons la route en 1965 grâce à M. Pearson». Je tiens à dire qu'il n'y a pas de pancarte comme celle-là en Nouvelle-Écosse.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. More: Ces pancartes ont-elles été installées en 1963, et transportées d'un endroit à un autre?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, elles étaient transportées d'un endroit à un autre à mesure que la route se terminait.

Une voix: Qui a payé les frais de ces pancartes?

L'hon. M. Pickersgill: Je serais prêt à payer pour les pancartes de M. Stanfield s'il voulait bien les installer.

Une voix: Le premier ministre Stanfield les paierait volontiers.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'ignore si mon temps s'épuise.